

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

9 février 2026

L'an deux mil vingt-six le lundi neuf février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente janvier deux mil vingt-six, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Morvan DUPONT, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Dominique GOMEZ	donne procuration à	M. le Maire
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Absents excusés :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Ronan GILLES, M. Vincent BOILEAU

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Sandrine BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

01. DCM2026S1N01 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025

Monsieur le Maire rapporte :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal, qui s'est tenue le 15 décembre 2025, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Madame Sandrine BRUN.

DECISION

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121- 15,

VU le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal du 15 décembre 2025.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 10 février 2026

Pour le Maire
Le Directeur général des services



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Sandrine BRUN

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : **10 FEV. 2026**

Et par publication le : **10 FEV. 2026**